



Jusqu'à 245 € par an !

- Stages et plaines (3-18 ans) : jusqu'à 50 €
- Séjours scolaires (jusqu'en secondaire) : jusqu'à 25 €
- Séjours Jeunesse & Santé : jusqu'à 170 € *

Remboursement des stages et plaines des jeunes

A remplir par le membre MC demandant l'intervention :

L'enfant

Nom / prénom

Numéro national

Adresse

Tél. / GSM de contact

E-mail

Ou coller ici une vignette au nom de votre enfant

Compte bancaire pour le remboursement de l'intervention

Numéro de compte BE ___ - ___ - ___ - ___

Ouvert au nom de

A remplir par l'organisateur de l'activité :

Je soussigné(e)

Représentant de l'établissement scolaire / l'organisme

Certifie que l'enfant dont les coordonnées sont reprises ci-dessus a participé à :

- un séjour scolaire - classe verte, de neige, de mer... (min. 1 nuitée)
- un stage sportif, nature, culturel ou linguistique (min. 3 jours)
- un camp ou un séjour (min. 3 jours)
- une plaine (min. 3 jours)

Dates : du ___ / ___ / ___ au ___ / ___ / ___ , soit ___ jours

Montant payé : euros

Cachet de l'école/ de l'organisation :

Signature :

Document à renvoyer à la MC Verviers-Eupen - rue Laoureux 25-29 à Verviers - verviers@mc.be

* Plus d'infos sur les stages et plaines de Jeunesse & Santé au 087 30 51 13 ou sur

www.jeunesseetsante.be



La solidarité, c'est bon pour la santé.